



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU LUNDI 28 JUIN 2021

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 16
- Ayant pris part : 17

L'an deux mille vingt et un et lundi vingt-huit juin à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
21/06/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Pauline MARCOU MADER ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
21/06/2021

Excusée représentée : Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par Mme Pauline MARCOU MADER et M. Alain JAME représenté M. Raoul de RUS.

Excusé : M. Christian BAÏSSE.

Madame Pascale BARNA-LEGRAND a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-36 : Restauration – choix du fournisseur

Madame Mélanie BOCCALON, Adjointe au Maire déléguée Enfance Jeunesse, expose à l'Assemblée que la Commune rencontre des problèmes avec l'actuel fournisseur de repas de la cantine en particulier sur la qualité et les portions de repas.

Suite à ce constat, une consultation a été lancée auprès de plusieurs fournisseurs de repas. Madame BOCCALON et les agents communaux responsables des cantines ont participé à l'analyse des différentes propositions voire au test des repas, il en résulte :

Sté ANSEMBLE à Barraqueville (Aveyron)	Qualité et quantité identique à celle du fournisseur actuel Repas en liaison froide Utilisation de barquettes plastiques jettables Prix du repas 3,15 HT Eloignement
Popote Services	Arrêt d'activité
MFR Maison France Rurale à Peyregoux (Tarn)	Utilisation de produits locaux et/ou bio Pain fourni par le boulanger de la commune Réajustement des quantités possible Repas cuisinés le matin Repas en liaison chaude Utilisation de plats en aluminium réutilisable Animations Prix du repas estimé à 3,36 € HT révisable à la baisse

Madame Mélanie BOCCALON propose de retenir l'offre de la société MFR dont l'offre semble en adéquation avec les besoins et les attentes de la Commune.

Monsieur le Maire prend ensuite la parole pour inviter le Conseil Municipal à se prononcer sur le choix du prestataire de repas pour l'année scolaire 2021/2020.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (2 ABSTENTIONS, 0 voix CONTRE et 16 Voix POUR), :

- DECIDE de retenir l'offre de la société MFR pour la restauration scolaire dans les conditions indiquées ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention avec le fournisseur en restauration scolaire, à compter du 1^{er} septembre 2021, ainsi que tous les documents s'y reportant.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

